

le lang_{age m}usical LE LANGAGE MUSICAL







De la modalité à la tonalité

LA PLACE DE L'ANTIQUITÉ

Une histoire du langage musical occidental débute traditionnellement à l'antiquité grecque. Ce n'est que justice car, du Moyen Âge à la Renaissance, celle-ci est la référence obligée pour tous les écrits des théoriciens.

Cette omniprésence de l'antiquité est pourtant trompeuse. Elle porte à imaginer une histoire continue de la musique. Les créations des premiers chrétiens y apparaissent comme un développement de la musique grecque antique. Or la réalité est plus complexe ; nous verrons que la musique chrétienne a plusieurs origines conjointes.

Cela étant, le grégorien et les premières polyphonies reposent sur un très grand nombre d'acquis antiques : la conception des intervalles, les noms alphabétiques des notes, l'organisation métrique et la majeure partie du vocabulaire technique.

> QUELQUES REPÈRES SUR LA MUSIQUE CHRÉTIENNE

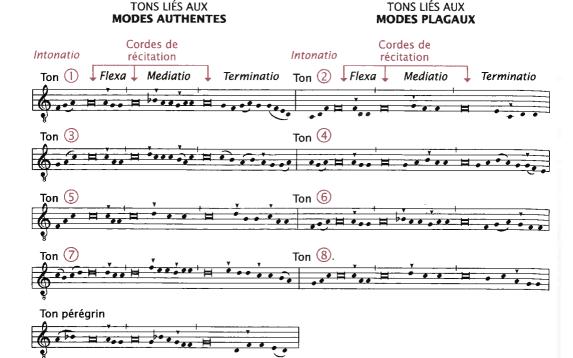
La musique des premiers chrétiens provient à la fois des chants de la synagogue (la cantillation hébraïque) et de la culture hellénistique.

Comme la chrétienté est devenue un immense empire, ces chants ont subi d'innombrables influences et transformations. Ainsi sont nés progressivement le chant byzantin, le chant romain, les chants hispaniques, le répertoire gallican, les chants de l'église milanaise, bénéventine...

Face à une telle diversité, le pape Grégoire le Grand, au vi^e siècle, inventa l'année liturgique, définit les règles de succession du temps liturgique et consolida les *scholae cantorum*, écoles de chant, véritables administrations du chant romain.

À la suite de sa réforme, l'évolution parallèle du rite occidental, autour de Rome avec le chant romain, et du rite d'Orient, autour de Constantinople, avec le chant byzantin, se fixa de façon définitive.

Le chant dit grégorien naquit de la relecture franque du chant romain, réalisée par les chantres carolingiens entre le VIII^e et le IX^e siècle. Pour



Exemple 309
Les neuf tons
psalmodiques

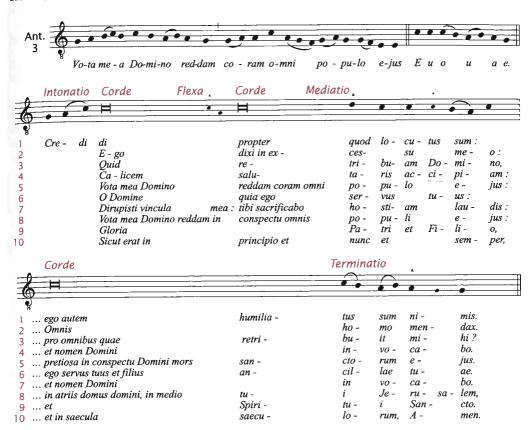
psaume s'achève par la formule nommée differencia, « et in saecula saeculorum, Amen », indiquée à la suite de l'antienne uniquement par des voyelles (fin de la première portée). Ces formules servaient pour les classements modaux des chants. L'antienne est alors rechantée.

Le petit chiffre romain précédant la portée indique le numéro du mode, tradition établie pour ce répertoire. Le 3 de l'exemple indique que l'antienne est en mode 3, et donc, que le psaume enchaîné sera dans le ton 3. La note *mi*, finale du mode, n'apparaît que lors de la conclusion!

Traduction: [antienne] « J'accomplirai mes vœux à Yahweh – oui, en présence de tout son peuple. » [psaume] « 1. J'avais confiance, à l'heure même ou je disais: —"je suis malheureux à l'excès!" 2. Et où je m'écriais dans mon trouble:—"l'homme n'est qu'un appui trompeur!" 3. Mais Yahweh, comment reconnaîtrai-je tout le bien qu'il m'a fait? 4. Aussi t'offrirai-je un sacrifice d'action de grâce, en proclamant le nom de Yahweh. 5. J'accomplirai mes vœux à Yahweh – oui, en présence de tout son peuple. Elle n'est pas chose indifférente aux yeux de Yahweh – la mort de ses fidèles. 6. Ô Yahweh, – je suis ton serviteur. Ton serviteur, le fils de ta servante! 7. Tu as brisé mes liens! Aussi t'offrirai-je un sacrifice d'action de grâce, – en proclamant le nom de Yahweh. 8. J'accomplirai mes vœux à Yahweh – oui, en présence de tout son peuple, dans le parvis de la demeure de Yahweh – dans ton enceinte, ô Jérusalem! 9. Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, 10. Comme il



était au commencement, maintenant et toujours, et pour les siècles des siècles, Amen. »



> LA GENÈSE DES MODES GRÉGORIENS

On a longtemps cru que les modes grégoriens découlaient des huit modes byzantins. Les musicologues sont aujourd'hui convaincus d'une genèse très différente.

L'élément essentiel du premier rituel chrétien était le chant des psaumes. Il s'agit d'un chant très simple, destiné à la compréhension du texte. La psalmodie s'y effectuait généralement sur une seule note, dénommée corde de récitation. Cette note pouvait être précédée d'une intonation ascendante et suivie d'un mélisme final, le jubilus (voir aussi les deux sections précédentes).

L'étude des documents les plus anciens fait apparaître une organisation modale originelle autour des cordes do, ré, mi.

Ce sont les mouvements mélodiques à partir de ces cordes qui ont engendré les huit modes grégoriens, en passant probablement par une étape de type pentatonique sans demi-tons (anhémitonique) comme pour de nombreuses autres cultures dans le monde. Pour cette raison, ces trois Exemple 310 Seconde antienne du lundi à vêpres (psaumes 115-116) cordes, qui sont à l'origine à la fois cordes de récitation et finales, ont été dénommées cordes mères.

Deux élargissements mélodiques sont possibles :

- la mélodie descend à partir de la corde : cette corde deviendra la teneur d'un des huit modes ;
- la mélodie monte à partir de la corde : cette corde deviendra la finale d'un des huit modes.

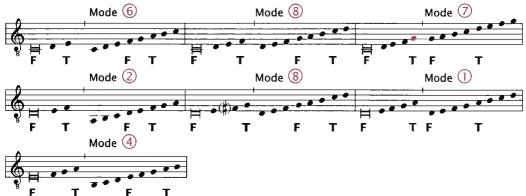
L'exemple 311 montre cette élaboration des modes à partir des cordes mères. Il démontre que les pièces d'un même mode peuvent provenir de cordes différentes; les modes 2 et 8 ont trois sources distinctes, les modes 1, 4, 6 et 7, deux, et seuls les modes 3 et 5 proviennent d'une seule source, de type descendant.

Exemple 311 Création des huit modes à partir des cordes mères

Les échelles descendent à partir des cordes mères (C) qui deviennent des teneurs (T)
Mode ②
Mode ⑤



Les échelles montent à partir des cordes mères qui deviennent des finales (F)



> L'UNIVERS MODAL SAPÉ

L'enrichissement de la polyphonie et la multiplication de cadences sur divers degrés vont progressivement diluer l'univers de l'octoéchos (XV°-XVI° siècles).



L'on assiste alors à deux tendances divergentes: la pratique qui favorise presque exclusivement deux nouveaux types modaux, le mode de do (ancêtre du majeur et dénommé *ionien*) et le mode de la (ancêtre du mineur et dénommé éolien), alors que les théoriciens essayent quant à eux d'élargir l'ancienne théorie à la nouvelle pratique.

Glarean fit en 1547 une avancée théorique très satisfaisante en établissant un système de douze modes dans un traité du nom de « Dodecachordon ». Mais cette théorie repose encore sur la distinction authente/plagal alors que celle-ci est déjà tombée en désuétude.

> LA RÉVOLUTION DE ZARLINO

Au milieu de la Renaissance, les compositeurs pratiquent couramment un riche système cadentiel et les deux types fondamentaux du majeur et du mineur. Que manque-t-il donc encore pour pouvoir parler de tonalité?

L'accord parfait conçu comme une superposition de tierces, la référence à une tonique, une logique de degrés et de fonctions et l'inscription des tonalités dans le cycle des quintes!

Le compositeur et théoricien Gioseffe Zarlino (1517-1590) est déterminant pour le premier point, l'émergence progressive du besoin de réunir une note avec sa tierce et sa quinte. Son grand traité, *Istitutioni harmoniche*, eut un extraordinaire retentissement.

Il est également indissociable d'une évolution du tempérament. La musique utilisait jusqu'alors la tierce dite pythagoricienne, assez grande, peu propice à la superposition et représentée par la proportion 81/64. Instable, elle se résolvait généralement sur une quinte juste. Il lui substitua la tierce dite zarlinienne, plus petite, d'une grande stabilité, aux rapports simples de 5/4 pour la tierce majeure et de 6/5 pour la tierce mineure. L'accord parfait pouvait désormais être perçu comme consonant (pour plus de détails voir le chapitre sur le tempérament).

> LA BASSE CONTINUE

Une autre étape dans la sortie de la musique modale est l'apparition autour de 1600 d'une « sténographie » : la basse chiffrée. C'est la dernière grande étape avant la théorie de la tonalité formulée par Jean-Philippe Rameau en 1722.

Improviser en lisant les parties vocales séparées était devenu trop complexe. Le besoin s'est donc fait sentir de réduire la polyphonie à ses éléments harmoniques essentiels. Sur un instrument polyphonique tel l'orgue, le clavecin ou le luth, il devient alors possible d'improviser un accompagnement en utilisant une ligne de basse, éventuellement munie de chiffrages appropriés : cela s'appelle réaliser la basse continue.

La basse continue est en faite réalisée par deux musiciens, nommés le *continuo*; ce peuvent être par exemple, une viole pour la ligne de basse et un clavecin pour les harmonies. Il faut par conséquent quatre interprètes pour une sonate en trio!

Avec la basse continue, si caractéristique de l'époque baroque que certains musicologues l'appellent « l'ère de la basse continue », c'est l'ère de la tonalité qui se met en place.

1

. ...





Histoire de la pensée harmonique

> TOUT PART DE LA MÉLODIE

Lorsqu'on se penche sur l'origine de l'harmonie, il faut aborder les premiers répertoires polyphoniques (à partir du IX^e siècle) avec une grande fraîcheur. Ce qui semble pour nous être une évidence, c'est-à-dire que plusieurs sons simultanés forment un accord pouvant être classé, est au contraire tout à fait étranger à ces musiques.

Les voix sont composées successivement. Le compositeur, à partir du IX^e siècle, ajoute fréquemment une seconde voix à une mélodie préexistante. Au XIII^e siècle, il semble parfaitement naturel d'ajouter une quatrième voix à un contrepoint à trois voix antérieur. Cette élaboration progressive explique l'apparition de nombreuses œuvres superposant des textes différents, voire des langues différentes!

Il n'existe alors qu'une seule contrainte : chaque nouvelle voix doit entretenir de bons rapports d'intervalles avec une voix préexistante (voir la section sur les consonances et les dissonances); à cette époque, l'harmonie concerne les intervalles et non les accords.

> NAISSANCE DE LA POLYPHONIE

Les premiers contrepoints du rituel chrétien sont improvisés. On les nomme *organa* (singulier *organum*). Ils apparaissent à une époque où le besoin d'enrichir le répertoire liturgique se fait sentir. Dans ces improvisations, une des voix provient du répertoire grégorien, c'est la voix principale (*vox principalis*). L'autre voix est improvisée, c'est la voix organale (*vox organalis*).

L'organum fut le genre polyphonique par excellence du IX^e au XIII^e siècle, puis fut remplacé par d'autres genres tel que le *motet* (l'exemple 312 en retrace la naissance).

Il faut distinguer entre trois techniques de l'organum : lorsqu'il s'agit d'une simple doublure de la voix préexistante à la quarte ou à la quinte, l'organum est strict ou parallèle. Quand une voix est doublée à l'octave,

l'organum est dit *composite*. L'organum est *modifié* s'il part de l'unisson puis y revient, entourant ainsi la section parallèle.

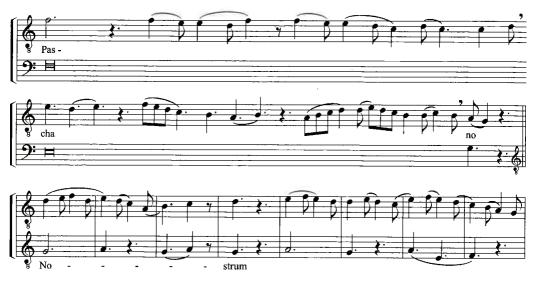
Comme ces premiers contrepoints sont improvisés, nous disposons, comme seule trace écrite, des exemples donnés par les traités enseignant l'art de réaliser un organum. Les premiers de ces traités datent du IXe siècle, mais rien n'interdit de penser que l'organum n'existait pas déjà depuis plus longtemps !

Exemple 312 Création d'un motet par ajouts successifs de voix

Extrait du plain-chant Alleluia, Pascha Nostrum



Au xile siècle, le plain-chant, transposé à la quinte inférieure, devient la base d'un organum de Léonin, avec une section en style d'organum fleuri sur les deux premières notes (en valeurs très longues), puis en style de déchant sur la suite de la vocalise (plus rythmique)



(3) Au XIII^e siècle, la section rythmique, isolée de son contexte, est munie d'un nouveau texte et une troisième voix est composée : nous voici en présence d'un motet!





Dans la période intermédiaire (x°-x1° siècles, école de Saint-Martial de Limoges), le contrepoint improvisé coexiste avec le contrepoint écrit. Les voix prennent de l'autonomie, échangent des cellules mélodiques, s'individualisent.

Dans son dernier stade de développement (XII^e-XIII^e siècles) l'organum est soit orné (c'est l'organum fleuri: *floridus*), soit rythmique (c'est l'organum en style de déchant: *discantus*) comme montré dans la seconde partie de l'exemple 312. Les sommets du genre, les *organa Viderunt omnes* et *Sederunt principes* de Pérotin, créés en 1198 et 1199, inaugurent la musique à quatre voix.



> CONSONANCE(S) ET DISSONANCE(S)

Dès que la musique a fait entendre des hauteurs simultanées, des dissonances ont été recherchées pour leurs facultés d'enchaînements avec les consonances, seules autorisées sur les temps forts.

Quels sont les intervalles qui sont consonants et quels sont ceux qui sont dissonants ? Selon l'époque et le pays, les réponses à ces questions ont été étonnamment diverses.

Ces questions sont pourtant si fondamentales pour le contrepoint que les intervalles ont été l'objet de nombreuses classifications. Chez certains théoriciens, les consonances parfaites sont opposées aux consonances moyennes ou aux consonances imparfaites. De même, les dissonances parfaites peuvent s'opposer aux dissonances moyennes et aux dissonances imparfaites. Chez d'autres, ce sont les dissonances intolérables qui sont opposées aux dissonances tolérables!

Ces regroupements sont avant tout d'ordre pratique. Ils donnent des règles pour les successions d'intervalles. Les enchaînements les plus appréciés sont ceux qui font se succéder deux intervalles de types différents ; le plus fréquemment, une dissonance imparfaite vers une consonance parfaite comme, par exemple, une sixte majeure allant par mouvement contraire vers une octave juste.

Pour notre oreille harmonique, deux points sont très surprenants : la quarte perçue soit comme consonance parfaite, soit comme consonance

Exemple 313
Début de l'organum
Sederunt principes
de Pérotin

IX LE LANGAGE MUSICAL

moyenne et les sixtes longtemps regroupées avec les dissonances. Il faut toutefois noter que, dans l'équivalent anglais de l'organum, le *gymel*, les tierces étaient traitées comme des consonances, ainsi que le consigne *Anonyme IV*.

Le tableau de l'exemple 314 présente quelques-unes de ces très nombreuses classifications. La dernière, la classification atonale, est plutôt une « boutade », loin de la réalité des œuvres. Elle illustre la pérennité du besoin de classer!

Théoriciens	Consonances	Dissonances								
Pythagore	symphonies : 8 ^{ve} , 5 ^{te} et 4 ^{te} justes									
Johannes de Garlandia (ca1241)	parfaites: U ^{sson} et 8 ^{ve} intermédiaires: 4 ^{te} et 5 ^{te} imparfaites: 3 ^{ces} M et m	imparfaites: 6 ^{te} M et 7 ^e m intermédiaires: 2 ^{de} M et 6 ^{xte} m parfaites: 2 ^{de} m et 7 ^e M								
Anonyme IV (ca1270)	3 ^{ces} dans l'Ouest de l'Angleterre									
Francon de Cologne (cal 280)	Garlandia, mais utilise les termes« concordances/ discordances »	parfaites : 2 ^{de} m, 4 ^{te} +, 7 ^e M, 6 ^{te} imparfaites : 2 ^{de} M, 6 ^{te} M, 7 ^e n								
Johannes de Muris (<i>ca</i> 1290- <i>ca</i> 1350)	admet les 6 ^{tes} dans les consonances									
Louis Joseph Marchand (1739)	3 ^{ces} , 5 ^{te} , 8 ^{ve} les 6 ^{tes} sont mixtes, tantôt consonantes, tantôt dissonantes	2 ^{des} , 4 ^{tes} , et 7 ^{es}								
Conception moderne	parfaites : 8 ^{ve} et 5 ^{te} justes imparfaites : 3 ^{ces} et 6 ^{tes} mixte : 4 ^{te} juste	2 ^{des} , 7 ^{es} et 4 ^{te} +								
Conception atonale ! (d'après Julien Falk, traité de 1959) Exemple 314	base : 2 ^{de} M, 7 ^e ,9 ^e , 4 ^{te} + 2 ^{de} m, non frappée	à proscrire : 8 ^{ve} , 5 ^{te} , 3 ^{ces} , 6 ^{tes} la quarte juste doit être neutralisée par un des intervalles de base								
Évolution des consonances et des dissonances	En conclusion, nous vous présente extraite d'une lettre à Mersenne du cette approche systématique des int cité des proportions et <i>agréabilité</i> est plus simple que la quinte. Je dis car il faut remarquer que tout ce calc les consonances sont les plus simple ces et les plus parfaites, mais non pa vous lisez bien ma lettre, vous ne tre	1 24 janvier 1630, afin de pondére tervalles. Il distinguait entre simpli : « [] ce qui fait que la douzième plus simple, non pas plus agréable rul sert seulement pour montrer quelles, ou si vous voulez les plus douas pour cela les plus agréables; et s								

fît une consonance plus agréable que l'autre, car à ce compte l'unisson serait le plus agréable de tous. Mais, pour déterminer ce qui est plus agré-



able, il faut supposer la capacité de l'auditeur, laquelle change comme le goût, selon les personnes : ainsi les uns aimeront mieux entendre une seule voix, les autres un concert, etc., de même que l'un aime mieux ce qui est doux, et l'autre ce qui est un peu aigre ou amer, etc. »

> DES RESPIRATIONS ET DES CADENCES

Le contrepoint médiéval, puis renaissant, s'est progressivement enrichi, complexifié. Il a donné naissance à un riche univers rythmique. Dès le XIV^e siècle, les quintes parallèles sont évitées (en théorie plus qu'en pratique!).

La caractérisation des fins de phrases et des petites respirations conduisit cette époque (XIII°-XVI° siècles) à pratiquer les premières cadences d'intervalles. Une cadence, dans la pensée polyphonique médiévale, est l'arrivée sur une consonance parfaite (unisson, octave ou quinte) par mouvement contraire, une voix procédant par ton, l'autre par demi-ton. L'exemple 315 montre les deux types principaux de cadences d'intervalles : celles avec le demi-ton à la voix supérieure et celles où il est à la voix inférieure.

C'est en combinant deux cadences à deux voix, que les compositeurs expérimentèrent les premières cadences à trois voix. L'exemple montre cette évolution qui mène aux deux cadences anciennes les plus fréquentes : la cadence à double sensible, dite cadence de Machaut, ainsi que la cadence phrygienne. Il s'agit de deux formes différentes pour un même type d'enchaînement cadentiel que l'on pourrait nommer « cadence à double résolution ». L'exemple vous présente aussi la cadence à double sensible avec un type d'échappée nommé cambiata. Sous cette forme, cette cadence est dénommée cadence de Landini.

L'exemple 315 montre également comment la cadence à double sensible, se transforme en cadence parfaite, d'abord avec une basse montant d'une octave, puis d'une quarte, en aboutissant sur un accord sans tierce. C'est au xvi^e siècle que la tierce s'imposera dans l'accord de résolution. Symétriquement, la demi-cadence conclut l'évolution de la cadence phrygienne.

Exemple 315 Évolution des cadences médiévales



> UNE PRATIQUE SANS THÉORIE

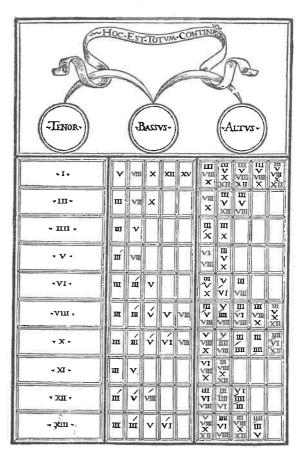
La Renaissance constitue une époque charnière entre la modalité et la tonalité. Les œuvres musicales y sont alors pour la plupart à quatre voix et présentent des rencontres harmoniques très maîtrisées. Des nombres

de voix réelles plus importants sont toutefois expérimentés, comme dans le canon à 36 voix *Deo gratias* d'Ockeghem ou dans le motet à 40 voix, *Spem in alium*, de Thomas Tallis.

Les traités de composition de cette époque utilisent une méthode fondée sur le *bicinium*, c'est-à-dire la composition simultanée de deux voix. Dans ces ouvrages, tous les cas possibles pour enchaîner deux intervalles, depuis l'unisson jusqu'à l'octave, sont abordés successivement et méthodiquement. Décalage exceptionnel entre la théorie et la pratique, le compositeur doit parvenir à maîtriser toutes ses voix en contrôlant les différents *bicinia*!

Le tableau de Pietro Aron de 1523 (ex. 316) est exemplaire : il présente l'intervalle de base entre le ténor et le superius (colonne de gauche), puis indique comment construire la basse sous le ténor, et enfin l'altus, audessus de la basse. L'exemple transcrit sa première ligne, c'est-à-dire tous les accords générés à partir de l'unisson.

Progressivement, des règles pour enchaîner les accords apparaîtront dans les écrits des théoriciens, sans cependant présenter de conception du rôle de l'accord au sein de la phrase musicale.



Exemple 316
Construction
d'accords à partir
du tableau de
Pietro Aron



Tenor et superius Altus					Α	ltus	5	Altus							Altus Bassus					Altus				
Bassus Ba.		assu	ıs			В	Bassus			Bassus														
V	111	VIII	X	VIII	Ш	V	X	XII	X	Ш	V	VIII	XII	XII	Ш	V	VIII	X	XV	Ш	V	VIII	X	XII
			0					-								Ξ								
0	0	0	0	•	0	0	8	0	•	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0		Ф
0	8	0	0	0	0	0	0	•	0	0	0	8	0	Ð	0	0	0	8	0	0	0	0	•	-0
0	-8	0	0	-	R	-0	0	0	1	0	O					O	-0					0	0	
	assu V	V III	V III VIII	V III VIII X	V III VIII X VIII	V III VIII X VIII III	V III VIII X VIII III V	V III VIII X VIII III V X	V III VIII X VIII III V X XII	V III VIII X VIII III V X XII X	V III VIII X VIII III V X XII X III	V III VIII X VIII III V X XII X III V	V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII	V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII XIII OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII XIII OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII XII III OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII XII III V	V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII XII III V VIII OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII XII III V VIII XI OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII XII III V VIII X XV OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII XII III V VIII X XV III OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	ASSUS BASSUS BASSUS </td <td>V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII XII III V VIII X XV III V VIII V VIII X VIII V V V VIII V V V VIII V</td> <td>V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII XII III V VIII X XV III V VIII X OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOoooooooo</td>	V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII XII III V VIII X XV III V VIII V VIII X VIII V V V VIII V V V VIII V	V III VIII X VIII III V X XII X III V VIII XII III V VIII X XV III V VIII X OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOoooooooo

I la lal la2 la3 lb lb1 lb2 lb3 lb4 lc lc1 lc2 lc3 lc4 ld ld1 ld2 ld3 ld4 le le1 le2 le3 le4 le4

NAISSANCE DE LA PENSÉE HARMONIQUE

Il est très délicat de situer précisément le passage entre la musique polyphonique conçue en termes d'intervalles harmoniques, *l'harmonie modale*, et celle conçue en termes d'accords, *l'harmonie tonale*.

Cette évolution s'effectue lentement du XIVe au XVIe siècle.

Trois noms principaux sont associés à la prise de conscience de cette profonde transformation de l'écoute musicale :

- Zarlino, le premier, en 1558, constate la plénitude obtenue en associant une note avec sa tierce et sa quinte ;
- · Lippius, en 1612, définit l'accord parfait et ses renversements ;
- Rameau, enfin, en 1722, intègre les accords de septième et leurs renversements parmi les accords essentiels et dégage la notion de *basse fondamentale*. On lui doit la découverte de l'aspect spécifique de chaque degré.

Bien que la tonalité soit théorisée dès le XVIII^e siècle, le mot, au sens moderne, n'apparaît pour la première fois qu'en 1821, chez Castil-Blaze, dans son *Dictionnaire de musique moderne*.

Un genre musical a servi de catalyseur pour l'affirmation de la basse fondamentale : celui de la *frottola* à la Renaissance italienne. Dans cette musique, de type ballade accompagnée au luth, un langage vertical s'est très vite imposé. Bien que pouvant toujours être analysé par intervalles (composition simultanée du chant et de la voix supérieure, puis ajout d'une basse complétant les harmonies), le caractère de la future tonalité s'y distingue déjà nettement. Remarquez aussi la rythmique raffinée de la *frottola* de l'exemple 317 : les temps peuvent être comptés par 4 ou par 6 et produisent le balancement typique de l'hémiole (levée-3-3-2-2).

Exemple 317
Marco Cara,
Frottola



> NOUVEAUX TRAITEMENTS DE LA DISSONANCE

La question du traitement de la dissonance se trouve au cœur du renouvellement musical mis en œuvre par les premiers compositeurs de l'époque baroque.

Pendant la Renaissance, les dissonances proviennent du contrepoint et sont pensées en termes d'intervalles. Elles doivent être préparées ou se trouver sur des temps faibles. Les dissonances sont soigneusement évitées lorsque le rythme harmonique est rapide ou lorsque le nombre de voix est élevé.

Dès la phase charnière entre la Renaissance et l'époque baroque, les dissonances sont utilisées par les compositeurs en regard avec les accords, souvent chiffrés. Les dissonances peuvent désormais être attaquées, prendre une dimension expressive et trouver place parmi tous les rythmes harmoniques. Cette période d'invention mélodique et harmonique est celle de l'apparition de l'opéra et du style vocal monodique, profondément liés à l'expression du sens dramatique des livrets ou des poèmes.

Cette nouvelle attitude musicale déclencha de nombreuses polémiques dont la plus célèbre opposa le compositeur et théoricien Artusi, tenant de l'ancien système, au compositeur Monteverdi, défenseur de la nouvelle conception de l'harmonie. Dans la préface de son cinquième livre de madrigaux, l'expression « seconda pratica », la seconde pratique, celle des modernistes, apparaît pour la première fois, opposée à la « prima pratica », la première pratique, le stile antico qu'incarnent désormais les compositeurs Lassus et Palestrina.

Attention : selon le propos de leurs œuvres, les compositeurs baroques passent fréquemment d'une pratique à l'autre.

Dans l'exemple 318, les deux musiques expriment la douleur. Victoria, en *première pratique*, prépare ses nombreuses dissonances. Au contraire, les dissonances de Peri sont souvent inexplicables par le biais de l'analyse mélodique habituelle. Elles ne sont là que pour renforcer l'effet terrible des mots *misera*, *miseria* et *tormento*, caractéristiques de la *seconde pratique*.

> HARMONIE OU MÉLODIE ?

C'est pendant l'époque baroque que la pratique de l'harmonie et de la tonalité, liée au monde de l'opéra puis à celui du concerto et de la sonate, devient consciente. Le contrepoint n'est pas pour autant abandonné. Il va, au contraire, parvenir à des miracles d'équilibre et de science. L'apogée de cette complémentarité se trouve probablement dans L'Art de la fugue de J. S. Bach. C'est, pourtant, le moment choisi par l'histoire de la musique pour changer radicalement de direction.

La querelle des bouffons, en 1752, est la marque apparente de ce changement de cap. Avec comme prétexte un opéra de Pergolèse, *La Serva padrone*, l'opéra bouffe italien allait être confronté à la tragédie à la française.





Extrait du motet O vos omnes de Tomas Luis de Victoria



Extrait de l'Euridice de Jacopo Peri

Exemple 318
Comparaison des
deux pratiques

Derrière ce conflit de genres, c'est en réalité une musique italienne fondée sur la mélodie qui est opposée à une musique française fondée sur l'harmonie.

Les deux camps utilisent différemment le même argument : il faut obéir à la nature.

Mais, chez Rameau, défenseur de la musique française, cela signifie que l'homme, à l'image des lois de la nature, est un corps sonore résonnant. Respecter les lois de l'harmonie, c'est éveiller par sympathie la nature dans l'homme.

Par contre, chez Rousseau, défenseur de la musique italienne, cela signifie que l'homme est un être sensible et qu'il faut parler à ses sentiments, l'émouvoir. La musique doit être simple, directe. Des harmonies trop riches ne peuvent que brouiller l'expression des sentiments.

Le classicisme naissant a plutôt donné raison à Rousseau et aux Italiens et privilégié la mélodie, notamment la mélodie accompagnée. De temps en temps, toutefois, les compositeurs classiques, à l'instar des compositeurs romantiques ultérieurs, ont redécouvert la richesse harmonique et contrapuntique des siècles passés. Émerveillés, ils la mettent alors au service de la nouvelle ligne mélodique.

> LE CHOC DE TRISTAN

Depuis 1857, le premier accord de l'opéra *Tristan et Isolde* de Richard Wagner pose un épineux problème d'analyse harmonique. Les articles à son sujet sont innombrables. Cet accord a pris d'autant plus d'importance que plusieurs commentateurs en ont fait la charte de naissance de la musique atonale. À notre tour, nous posons quelques pierres sur l'édifice théorique échafaudé à partir de cet étonnant objet, à la fois harmonique et contrapuntique.

La première partie de l'exemple 319 présente les principales hypothèses déjà formulées :

- 1. cet accord est l'enharmonie d'un accord sept-cinq barré sur mi # (Martin Vogel) ou sur fa (Dominique Jameux);
- 2. il ne s'agit que d'une longue dominante avec appoggiatures et notes de passage (Jacques Chailley) ;
- 3. il s'agit d'un accord de sixte augmentée en *la* mineur, où le *sol* ‡ est l'appoggiature du *la* (Riemann, Dommel-Dieny, Serge Gut et la majorité des commentateurs actuels);
- 4. il n'y a pas d'accord Tristan, cette harmonie ne résulte que du contrepoint par mouvement contraire (Dominique Jameux).

La première hypothèse ignore le contexte de l'accord, la seconde occulte le rythme harmonique et la quatrième, éclairante, nie quand même l'évidence d'une conception harmonique des cinq croches tenues. La troisième est la plus simple et musicale : l'accord de Tristan est une sous-dominante ; il n'y aurait donc rien de particulier dans cette harmonie, rien d'atonal et toute cette abondante littérature est sans objet.

Pratiquant la solution harmonique généralement admise, nous sommes pourtant en désaccord avec cette conclusion et nous soutenons qu'il y a bien quelque chose d'unique et d'exceptionnel dans l'accord de Tristan, mais que cette nouveauté ne tient pas à la seule analyse harmonique : il faut plutôt s'intéresser à la perception musicale de l'accord et à la fonction formelle de ses quatre notes :

- 1. le sol # appoggiature n'est pas perçu comme dissonant, l'accord est très stable, plus stable même que l'accord comportant l'appoggiature résolue!
- 2. second étonnement, l'accord est susceptible de changer de signification selon son contexte. L'exemple 319 en présente cinq : le prélude de *Tristan* débute en *la* mineur par cet accord (contexte 1), trouve son point



culminant à l'antipode, en $mi \, b$ mineur mes. 83, toujours sur cet accord mais orthographié différemment (contexte 2) et s'achève dans le grave, en do mineur mes. 106, centre du triton $la-mi \, b$, à nouveau sur l'accord, cette fois mélodisé et avec une troisième orthographe (contexte 4). Le contexte 3 est issu du second acte, moment clé de la scène d'amour, et nous présente une mélodie construite sur les notes de l'accord, en $la \, b$ majeur. Le contexte 5 présente la toute fin de l'opéra où l'accord trouve sa résolution ultime, en si majeur (Serge Gut a magnifiquement montré les implications de cette tonalité). En résumé, voici un accord susceptible d'appartenir à cinq tonalités extrêmement éloignées : c'est le début de la systématisation des accords vagues, accords qui ne sont intelligibles que par leurs enchaînements et qui peuvent en envisager plusieurs distincts. Ce fut réellement un des facteurs principaux de l'affaiblissement de la tonalité!

Exemple 319 L'accord de Tristan



> QUELQUES ACCORDS APRÈS TRISTAN

Des figures harmoniques de plus en plus originales et personnalisées apparaissent dès la fin du XIX^e siècle, stimulées par les avancées chromatiques de Wagner comme celles de Berlioz et Liszt.

- Moussorgski utilise des couleurs très franches, des harmonies à base de secondes majeures, des enchaînements avec tritons communs comme dans *Boris Godounov* (1) ou *Sans soleil*.
- Debussy, lui, remet profondément en cause les figures cadentielles. La quarte et sixte devient un accord à part entière, susceptible de parallé-lisme. Les accords sans tierces, inusités depuis la seconde moitié du xve siècle, réapparaissent avec, dans ce contexte, des sonorités mystérieuses. Quant au premier accord du *Prélude à l'après-midi d'un faune*, il offre une étonnante parenté avec l'accord de Tristan. C'est également un accord de type sept-cinq barré (2). L'œuvre, en *mi* majeur, débute par cet accord s'enchaînant de façon non fonctionnelle, coloriste, vers un accord de fondamentale sibà l'antipode. À la fin de l'œuvre, au contraire, Debussy reprend l'accord pour le résoudre, cette fois de façon cadentielle, sur la tonique *mi*. De même que l'on peut parler de l'accord de *Tristan* pour la naissance des accords vagues, il nous semble possible de parler de « l'accord du *Faune* », pour indiquer la naissance des *harmonies non fonctionnelles*.
- Scriabine est un autre grand innovateur harmonique. Dans ses dernières œuvres, il utilise essentiellement un accord à base de quartes nommé accord synthétique ou accord de Prométhée (3). Dans sa dernière œuvre, inachevée, L'Acte préalable, apparaît même un accord utilisant les douze sons du total chromatique.

Exemple 320 Quelques accords particuliers





• Stravinsky est un découvreur des sonorités inouïes. Les harmonies rudes, rythmiques, du Sacre du printemps proviennent tout simplement de la superposition d'harmonies simples (4). Encore fallait-il imaginer leur fusion!

> LA SORTIE DES HARMONIES CLASSÉES

Au début du XX^e siècle, la perception harmonique de très nombreux compositeurs franchit un cap définitif: plus aucun intervalle n'est considéré comme dissonant. C'est en quelque sorte la fin de la dissonance conçue comme tension menant à une consonance. Ici, rien de tel: les dissonances n'ont plus à se résoudre. Du coup, toute superposition de hauteurs devient praticable.

Dans ce nouvel univers, l'utilisation du mot « accord » est réservé aux harmonies classées. Pour les autres harmonies, le terme « agrégat » est généralement mieux adapté.

La dissonance existe pourtant encore, mais il s'agit désormais d'une dissonance de style. Au sein de nombreux agrégats, l'utilisation d'harmonies classées apparaît comme une faiblesse, un « trou » dans le tissu musical.

Un cas extrême se trouve dans l'opéra *Wozzeck* du compositeur Alban Berg. Lorsque le personnage principal, Wozzeck, remet de l'argent à Marie, son amie, c'est toute la dureté et la trivialité du monde qui s'exprime. Berg la traduit par la tenue d'un accord de *do* majeur, véritable gifle sonore dans le contexte musical atonal.

> LA SET-THEORY

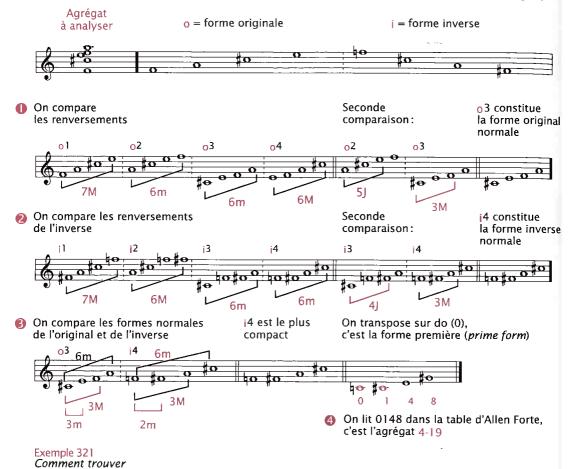
Il faut attendre la seconde moitié du xx° siècle pour voir apparaître, aux États-Unis, la première théorie tentant de rendre compte des nouvelles harmonies utilisées par les compositeurs : la set-theory. Ce système est malheureusement peu enseigné en France car sa formulation mathématique déroute les musiciens. Cela vaut pourtant la peine de découvrir cet outil passionnant. Nous vous encourageons à consulter les écrits d'Allen Forte, de Georges Perle et particulièrement de Joseph N. Straus...

En résumé, tout type de rencontre de hauteurs est répertorié par la settheory. La méthode de classement proposée permet aisément de distinguer les symétries et les relations entre les groupes de hauteurs. Un tel système est donc particulièrement adapté à l'analyse de la musique atonale. Par un retournement de situation, bien que né dans un objectif analytique, il est aujourd'hui utilisé par de nombreux compositeurs dans le travail préparatoire de leurs compositions.

Le principe premier est très simple : toute rencontre de hauteurs doit être ramenée à sa forme numérique la plus compacte ; on lit alors son identifiant dans la table publiée par le musicologue Allen Forte et que nous présentons dans un tableau à la fin de ce livre (p. 566).

Qu'est-ce que la forme la plus compacte ? C'est celle où les intervalles les plus petits sont à gauche et qui est transposée sur do (arbitrairement le 0 de hauteurs numérotées de 0 à 9, puis T pour 10/ten et E pour 11/eleven). Comme une harmonie est considérée comme équivalente avec son inverse, c'est uniquement la plus compacte des deux, nommées prime form qui figure dans la table. L'exemple 321 décompose cette opération.

Attention: ceci n'est qu'un bref résumé de la set-theory. celle-ci s'intéresse également à de nombreux autres aspects de la musique atonale, notamment les profils mélodiques (le CSEG, contour segment) ou les relations Z (reliant deux agrégats distincts, non réductibles par transposition ou inversion, mais possédant les mêmes caractéristiques intervalliques).



l'identifiant d'un agrégat